



Changement de propriétaire

Par **vincnet59**, le **08/01/2013** à **11:51**

bonjour, je vis dans un studio depuis 2004, mon loyer n'a jamais été augmenté et je ne paye pas l'eau!(dans le bail de l'ancien propriétaire seulement les relevés EDF on était inscrit par contre aucun relevé d'eau n'a été inscrit) depuis un an il y a eu un changement de propriétaire et lui me fait payer l'eau en m'envoyant des factures faites par lui-même et je viens de recevoir une lettre avec accusé de réception de ça part comme quoi il m'augmente le loyer avec un calcul de cinq ans en arrière (en précisant qu'il ne m'a jamais augmenté mon loyer) alors qu'il est propriétaire depuis un an!!! de plus il ne m'envoie jamais mes quittances il faut toujours lui réclamer!!! je voudrais savoir si il est dans ses droits sinon que dois-je faire? merci d'avance.

Par **Lag0**, le **08/01/2013** à **19:58**

Bonjour,
Si votre bail contient bien une clause d'indexation, le bailleur a le droit de réévaluer votre loyer comme si toutes les indexations avaient bien été faites (et depuis le début du bail, pas seulement 5 ans).
De plus, il peut vous demander les arriérés ainsi générés sur les 5 dernières années.
Comme ici il y a eu un changement de propriétaire, le nouveau ne peut vous réclamer les arriérés que depuis la date où il est devenu propriétaire ou depuis les 5 dernières années si l'acte de vente contient une clause de subrogation (c'est presque toujours le cas dans une vente "occupée").
Pour les quittances, le bailleur est obligé de les donner au locataire qui en fait la demande, donc oui, si vous ne les demandez pas, le bailleur n'a pas obligation de vous les fournir.
Et pour l'eau, il est bien normal que vous payiez votre consommation.
En revanche, le bailleur doit vous fournir des justificatifs autres que les factures qu'il établit lui-même.
Avez-vous un compteur divisionnaire ? Si non, le bailleur doit vous préciser le mode de répartition et vous fournir la facture générale (copie) et le calcul de votre quote-part.

Par **vincnet59**, le **08/01/2013** à **22:57**

merci lag0